

ASSOCIATION HOSPITALIERE DE BRETAGNE

**SIEGE SOCIAL : Centre Hospitalier de Plouguernevel
22110 - PLOUGUERNEVEL**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE 2019

ACTE SAS

**COMMISSAIRE AUX COMPTES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE PARIS
57, RUE DE LA COMMUNE DE PARIS
93390 AUBERVILLIERS**

ASSOCIATION HOSPITALIERE DE BRETAGNE

Centre Hospitalier de Plouguernevel

22110 - PLOUGUERNEVEL

Exercice: 2019

Du : 01.01.2019 au : 31.12.2019

capital :

Siret :

APE :

Résultat : 677478 / 71544857

Pied de bilan : 63197245

5 rémunérations : NA

& Frais : XXXXXXXXX

Date du rapport : 30 juin 2020

Signataire : Acte Sas - Philippe Muniesa

Date de nomination : 23 juin 2019

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'PM', with a long horizontal line extending to the right.

ACTE SAS

COMMISSAIRE AUX COMPTES

MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE PARIS

57, RUE DE LA COMMUNE DE PARIS

93300 AUBERVILLIERS

ASSOCIATION HOSPITALIERE DE BRETAGNE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES

DE L'EXERCICE Clos le 31 Décembre 2019

Mesdames, Messieurs les membres de l'association

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale du 23 juin 2019 j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'ASSOCIATION HOSPITALIERE DE BRETAGNE tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, je porte à votre connaissance les éléments suivants :

ACTE SAS

COMMISSAIRE AUX COMPTES

MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE PARIS

57, RUE DE LA COMMUNE DE PARIS

93300 AUBERVILLIERS

Les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et ont donc contribué à la formation de mon opinion, exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques.

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels.

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'ASSOCIATION HOSPITALIERE DE BRETAGNE à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

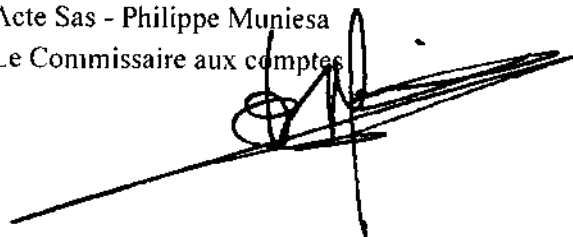
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Aubervilliers, le 30 juin 2020

Acte Sas - Philippe Muniesa

Le Commissaire aux comptes



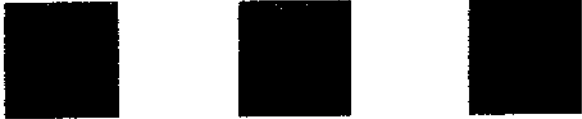
ACTE SAS

COMMISSAIRE AUX COMPTES

MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE PARIS

57, RUE DE LA COMMUNE DE PARIS

93300 AUBERVILLIERS



Etats Comptables et Fiscaux

31/12/2019

ASSOCIATION HOSPITALIERE
DE BRETAGNE
22110 PLOUGUERNEVEL



Bilan Actif

Période du 01/01/19 au 31/12/19

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2019	Net (N-1) 31/12/2018
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement	3 907	3 907		
Concession, brevets et droits similaires	2 562 003	2 104 864	457 139	417 960
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	274 188	93 643	180 545	195 061
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	44 100		44 100	40 570
TOTAL immobilisations incorporelles :	2 884 198	2 202 414	681 784	653 591
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	1 237 583	31 028	1 206 555	936 901
Constructions	47 355 829	32 269 748	15 086 081	15 725 953
Installations techniques, matériel et outillage industriel	12 257 994	9 480 319	2 777 675	2 843 003
Autres immobilisations corporelles	28 449 124	20 365 094	8 084 030	6 559 638
Immobilisations en cours	1 570 312		1 570 312	274 974
Avances et acomptes	121 361		121 361	8 478
TOTAL immobilisations corporelles :	90 992 203	62 146 189	28 846 014	26 348 946
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	62 884		62 884	63 534
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	405 176		405 176	405 176
Prêts				
Autres immobilisations financières	32 678		32 678	30 085
TOTAL immobilisations financières :	500 738		500 738	498 794
ACTIF IMMOBILISÉ	94 377 139	64 348 604	30 028 535	27 501 332
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement	446 003	76 714	369 290	459 532
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis	164 051		164 051	152 527
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :	610 055	76 714	533 341	612 060
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	3 518 663	70 623	3 448 040	3 144 514
Autres créances	941 193		941 193	2 382 080
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	4 459 857	70 623	4 389 234	5 526 594
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	8 168 793		8 168 793	7 922 239
Disponibilités	19 870 936		19 870 936	18 460 541
Charges constatées d'avance	206 407		206 407	178 501
TOTAL disponibilités et divers :	28 246 136		28 246 136	26 561 281
ACTIF CIRCULANT	33 316 047	147 337	33 168 711	32 699 934
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	127 693 186	64 495 940	63 197 245	60 201 266

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2019	Net (N-1) 31/12/2018
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé	673 530	673 530
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	30 578 389	29 389 218
Report à nouveau	(177 671)	(551 614)
Résultat de l'exercice	677 478	1 599 995
TOTAL situation nette :	31 751 725	31 111 128
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	2 466 351	2 437 755
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	1 857 084	1 904 045
CAPITAUX PROPRES	36 075 160	35 452 928
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Comptes de liaison		
PROVISIONS ET FONDS DEDIES	3 868 412	3 306 589
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires	8 497 288	8 778 729
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	8 327	8 940
Emprunts et dettes financières divers		
TOTAL dettes financières :	8 505 615	8 787 669
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 616 179	1 503 544
Dettes fiscales et sociales	10 774 509	10 471 738
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 139 538	367 269
Autres dettes	182 957	278 733
TOTAL dettes diverses :	14 713 183	12 621 283
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	34 876	32 798
DETTES	23 253 673	21 441 750
TOTAL GÉNÉRAL	63 197 245	60 201 266

Compte de Résultat (Première Partie)

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2019	Net (N-1) 31/12/2018
Ventes de marchandises	39 768		39 768	48 470
Production vendue de biens	181 049		181 049	201 237
Production vendue de services	68 600 213		68 600 213	68 440 280
Chiffres d'affaires nets	68 821 030		68 821 030	68 689 987
Production stockée			11 524	98 481
Production immobilisée			304 793	
Subventions d'exploitation			176 126	244 692
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			280 178	450 117
Autres produits			1 363 891	1 540 341
PRODUITS D'EXPLOITATION			70 957 541	71 023 617
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]			25 340	28 857
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnement			1 876 837	2 039 248
Variation de stock [matières premières et approvisionnement]			114 627	(65 897)
Autres achats et charges externes			8 996 116	8 769 633
TOTAL charges externes :			11 012 920	10 771 841
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			4 926 519	3 759 559
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			35 811 483	34 845 864
Charges sociales			13 474 402	14 788 563
TOTAL charges de personnel :			49 285 885	49 634 427
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			4 208 811	4 388 088
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			32 030	27 795
Dotations aux provisions pour risques et charges			782 194	1 045 109
TOTAL dotations d'exploitation :			5 023 034	5 460 992
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			59 902	50 874
CHARGES D'EXPLOITATION			70 308 260	69 677 693
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			649 282	1 345 924

Compte de Résultat (Seconde Partie)

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2019	Net (N-1) 31/12/2018
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	649 282	1 345 924
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		5 167
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	5 654	25 914
Autres intérêts et produits assimilés	34 395	326
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change	1	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	51 006	49 735
	91 057	81 142
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	282 408	324 281
Différences négatives de change		401
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	282 408	324 682
RÉSULTAT FINANCIER	(191 351)	(243 540)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	457 930	1 102 383
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	116 580	315 432
Produits exceptionnels sur opérations en capital	225 083	263 347
Reprises sur provisions et transferts de charges	154 596	84 783
	496 259	663 562
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	46 740	125 876
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	203 033	21 024
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	5 720	
	255 492	146 900
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	240 766	516 662
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise Impôts sur les bénéfices	21 219	19 051
TOTAL DES PRODUITS	71 544 857	71 768 321
TOTAL DES CHARGES	70 867 379	70 168 326
BÉNÉFICE OU PERTE	677 477	1 599 995

Annexes



ANNEXE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos au 31 décembre 2019, dont le total est de 63 197 245.37 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un bénéfice de 677 477.50 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis par le Conseil d'Administration.



SOMMAIRE DE L'ANNEXE

Documents	Applicable	Non applicable	Non significatif
Règles et méthodes comptables	x		
Faits caractéristiques	x		
Immobilisations - Amortissements - Plus et moins values (simplifié)		x	
Immobilisations	x		
Amortissements	x		
Provisions et dépréciations (simplifié)		x	
Provisions et dépréciations inscrites au bilan	x		
Provisions et dépréciations inscrites au bilan (CNC 2000-06)		x	
Etat des créances et dettes (simplifié)		x	
Etat des échéances, créances et dettes	x		
Variation détaillée des stocks et en-cours		x	
Éléments relevant de plusieurs postes de bilan		x	
Variation de la provision spéciale de réévaluation		x	
Variation de la réserve de réévaluation		x	
Frais d'établissement		x	
Frais de recherche appliquée et de développement		x	
Amortissements des frais de recherche et de développement		x	
Fonds commercial		x	
Intérêts immobilisés		x	
Intérêts sur éléments de l'actif circulant		x	
Différences d'évaluation sur éléments fongibles		x	
Avances aux dirigeants		x	
Produits à recevoir		x	
Détail des produits à recevoir	x		
Détail des écritures des produits à recevoir		x	
Charges à payer		x	
Détail des charges à payer	x		
Détail des écritures des charges à payer		x	
Produits et charges constatés d'avance	x		
Détail des produits constatés d'avance	x		
Détail des écritures des produits constatés d'avance		x	
Détail des charges constatées d'avance	x		
Détail des écritures des charges constatées d'avance		x	
Charges à répartir sur plusieurs exercices		x	
Détail des charges à répartir sur plusieurs exercices		x	



SOMMAIRE DE L'ANNEXE

Documents	Applicable	Non applicable	Non significatif
Détail des charges exceptionnelles	x		
Détail des produits exceptionnels	x		
Composition du capital social		x	
Parts bénéficiaires		x	
Obligations convertibles		x	
Ventilation du chiffre d'affaires net		x	
Ventilation de l'impôt sur les bénéfices		x	
Ecart de conversion sur créances et dettes en monnaie étrangère		x	
Crédit-bail	x		
Engagements financiers	x		
Dettes garanties par des sûretés réelles	x		
Incidence des évaluations fiscales dérogatoires		x	
Accroissement et allègement de la dette future d'impôt		x	
Accroissement et allègement de la dette future d'impôt 2		x	
Rémunération globale et par catégorie des dirigeants		x	
Effectif moyen	x		
Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société		x	
Liste des filiales et des participations		x	
Liste des filiales et des participations PCG 99		x	
Liste des filiales et des participations PCG 99 - A4		x	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		x	
Produits et charges exceptionnels		x	
Transferts de charges		x	
Détail des écritures de transferts de charges		x	
Liste par nature des frais accessoires d'achats		x	
Tableau des résultats des cinq derniers exercices		x	
Produits et charges sur exercices antérieurs		x	
Participation des salariés		x	
Inventaire du portefeuille de valeurs mobilières		x	
Tableaux du portefeuille de TIAP		x	
Détail des emprunts		x	
Détail des crédit-bails		x	
Entreprises liées		x	
Variation des capitaux propres		x	
Durées d'amortissement des immobilisations		x	



REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices,
- constance des méthodes,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations corporelles

- la construction du Centre Hospitalier de Plouguernevel a été décomposée de la manière suivante :
 - Bâtiments (structures)
 - Bâtiments Unités patients
 - Bâtiments entretien Maintenance
- les autres constructions ont été décomposées en fonction des composants suivants :
 - Gros œuvre
 - Electricité
 - Couverture Etanchéité
 - Chauffage
 - Agencements (structure)
 - Sanitaire

Les durées d'amortissements correspondaient à la durée d'utilisation prévue et n'ont pas été modifiées. Les amortissements antérieurs ont été répartis au prorata des nouveaux composants.

La valeur brute des autres éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation prévue.

- Construction	de 15 à 20 ans
- Matériel et outillages d'exploitation	de 5 à 10 ans
- Installations générales, agencements	de 10 à 15 ans
- Matériel de transport	de 5 à 10 ans
- Matériel de bureau	de 4 à 5 ans
- Mobilier de bureau	de 5 à 10 ans
- Matériel informatique	de 3 à 5 ans

Des amortissements sont également réalisés sur une durée de 12 mois dans le cadre de rachat de matériel en crédit bail ou plus généralement en cas de rachat de matériels d'occasion. Il en est de même dans le cas d'une ouverture de structure pour du petit matériel hôtelier de faible valeur.

Les amortissements sont ainsi calculés selon les durées d'utilisation différenciées entre la structure et les composants des immobilisations. Il y a donc une adéquation totale entre les durées d'amortissement des immobilisations et les modalités de financement par les autorités de tarification.

Cette durée correspond à celle pendant laquelle les investissements contribueront à générer des flux nets de trésorerie. Compte tenu des incertitudes liées au-delà de cette durée, aux conditions d'exploitation, à la fixité des tarifs ou de la dotation de financement, il n'apparaît pas prudent de déroger à ces principes de prudence.

En 2019, une révision du plan d'amortissement des composants construction d'un établissement de l'AHB a été initiée prolongeant de 5 à 10 ans les durées d'amortissement.

Les dépréciations :

Au regard du tableau des surfaces du CH de Plouguernevel celui-ci indique un prorata de surfaces (hors UMD) inoccupés, sans perspective réelle de cession ou d'exploitation sur d'autres activités. Sur ces bases, l'AHB a été amenée à considérer que la valeur nette comptable des bâtiments acquis en 2002 est excessive au regard des avantages économiques futurs, et a constaté en clôture 2010 une provision pour dépréciation anticipée de l'actif, afin de ramener la valeur nette comptable des surfaces non utilisées à zéro. Ce montant a été déterminé selon une méthode de calcul proportionnel, sur la base de la décomposition de la valeur de chacun des bâtiments du site hospitalier et de leur occupation.

A la clôture de l'exercice et compte tenu des variations des surfaces inoccupées la variation s'élève à 1.445.635€.

Au regard du schéma directeur immobilier 2012-2016 et du projet de nouvelles implantations géographiques, la valeur de l'actif de deux sites extra-hospitalier est dépréciée à hauteur de la valeur nette comptable à fin 2014 pour un montant de 93K€. En 2019, suite à la démolition d'un des deux sites, une reprise de dépréciation est réalisée pour 66K€.

Ces pratiques comptables avaient été initiées dans le cadre de la clôture des comptes 2008 du CH de Plouguernevel, et sont utilisées sur les établissements hospitaliers soumis à certification des comptes dont l'offre de soins évolue dans les mêmes conditions ; ceci afin d'apprécier la réelle contribution du patrimoine à la création de flux de trésorerie.

Stocks

La valeur brute des éléments fongibles du stock a été déterminée selon la méthode du « coût moyen unitaire pondéré » (CMUP).

En clôture 2019, les articles pour lesquels il est constaté une absence de mouvement depuis plus d'un an sont dépréciés de 100%. Ce qui porte la provision pour dépréciation de stock à 76 713.57€.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée, le cas échéant, pour tenir compte des difficultés de recouvrement survenues ou auxquelles elles pourraient donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités et disponibilités sont évaluées à leur valeur nominale.

Evénements postérieurs

L'Association, compte tenu du caractère récent de l'épidémie de COVID-19 et des mesures annoncées par le gouvernement pour aider les entreprises, n'est pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré de manière définitive sur ses activités. A la date d'arrêt des comptes par le conseil d'administration des états financiers 2019 de l'entité, la direction de l'entité n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remette en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. L'Association a eu recours aux dispositions spécifiques liées au chômage partiel d'une partie du personnel.

Provisions pour risques et charges

Les principaux postes de provisions sont présentés à la suite :

Provisions pour risques & charges en K€	Montant au 31/12/2018	Montant au 31/12/2019	Variation
Social, litiges prud'homaux, engagements à caractère social.	1 348	2 028	680
Autres risques et charges	25	25	0
Financements ARS de charges diverses	844	728	-116
Charges à engager, notamment actions de formation sur financements reçus.	22	20	-2
Provision pour dépollution, mise en sécurité, déconstruction	1 067	1 067	0
Total	3 306	3 868	562

Risques prud'homaux et engagements à caractère social :

Les provisions pour litige prud'homal représentent à fin 2019 un montant de 465K€.

Par ailleurs, les engagements de l'AHB dans le domaine social sont couverts par des provisions pour dettes à caractère social à hauteur de 1 564K€. Ces provisions couvrent notamment, les droits acquis au titre des médailles du travail (422 K€), du CET des médecins relevant de la FPH (260 K€), ainsi que des engagements au titre de la formation (882 K€).

Financements ARS de charges diverses:

728K€ correspondant au montant restant à affecter des sommes perçues depuis 2007 dans le cadre, de la montée en charge des systèmes d'information, à l'aide en fonctionnement de l'UMD.

Ces financements ont été comptabilisés dans un compte 158 conformément à la directive du financeur (annexe1 comptabilisation des crédits attribués au titre du financement des aides à l'investissement plan hôpital 2007) ou par analogie à cette directive.

Autres provisions pour charges :

Les autres postes de provisions comprennent notamment :

- Des provisions liées à la dépollution des installations, à leur mise en sécurité et à la déconstruction de bâtiments suivant le schéma directeur immobilier (1 067K€).

Indemnités de fin de carrière

Un contrat a été souscrit en 2000 afin de constituer auprès des AGRR Prévoyance un fond ayant pour objet d'assurer le remboursement de l'indemnité de départ à la retraite prévue par l'article 2 de la loi n°96-126 du 21 février 1996. Ce contrat a fait l'objet d'un transfert des provisions mathématiques de la société AG2R vers la société ARIAL Assurance membre du groupe AG2R La Mondiale en octobre 2010.

L'engagement de l'association est valorisé par un calcul actuariel en fonction des paramètres suivants :

- Turn-over nul
- Salaires évolution : 2%
- Taux d'actualisation : 0.50%
- Table de mortalité TF00-02

Lors de la dernière actualisation de décembre 2019 retenant pour base de calcul les salaires 2019, le passif social au titre des indemnités de fin de carrière a été évalué à : 13 707 881 € (charges sociales comprises).

Un total de 16.026.897 € (dont 26 021€ en cours de versement) a été versé par l'association auprès d'ARIAL Assurances afin de couvrir le passif social au 31 décembre 2019.

Indemnités de congés payés

En application de l'avis CNC n°2007-5, la provision pour congés payés constituée au 31/12/2019 est ventilée comme suit :

Total provision Congés payés charges comprises au 428xxx et 438xxx pour un montant de 4.293.466.9 euros en contrepartie des comptes 114 dettes congés payés 3.884.147,68 euros, 116200 Dépenses non opposables variation congés payés 409 319.81 euros et aux comptes 64xxxx variation provisions congés pour 14 204.18 euros.

Médailles du travail

La provision pour médailles du travail constituée au 31/12/2019 s'élève à 169.049 euros.

La contrepartie de cette provision figure :

Au débit du compte 114210 provisions médailles du travail pour 227.704 euros

Au débit du compte 116210 dépenses non opposables variation médailles pour 58.655 euros

La variation de l'exercice au compte de résultat pour 2.047 euros en dotation.

Honoraires du commissaire aux comptes

Les honoraires pour l'année 2019 du commissaire aux comptes se sont élevés à 49.200 €.

Rémunérations des équipes dirigeantes

Les rémunérations versées aux directeurs d'établissements, directeurs adjoints et gestionnaires s'élèvent à 1 005 201.31 € dont 679 274.32 € ⁽¹⁾ pour les cadres visés à l'article 20 de la loi du 23 mai 2006 et 59 838.19 € en avantages en nature.

Ces rémunérations sont fixées conformément à la grille de salaires des conventions collectives.

(1) Cette somme concerne l'ensemble des directeurs de l'Association pour des raisons de confidentialité.

IMMOBILISATIONS

DESIGNATION	Montant Immobilisations début exercice	Augmentation 2019	Diminution cession 2019	Montant Immobilisations fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de recherche et de développement	3 907,00	-	-	3 907,00
Concessions, Brevets, Licences	2 252 101,93	311 635,35	1 734,11	2 562 003,17
Autres immobilisations incorporelles	218 894,30	-	-	218 894,30
Autres immos incorporelles non amortissables	55 293,52	-	-	55 293,52
Immobilisations en cours	40 570,27	44 099,98	40 570,27	44 099,98
TOTAL Immobilisations incorporelles	2 570 767,02	355 735,33	42 304,38	2 884 197,97
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	926 296,46	271 308,00	-	1 197 604,46
Agencement, Aménagement Terrain	39 978,26	-	-	39 978,26
Constructions	46 579 208,09	1 566 878,91	790 257,82	47 355 829,18
Installations spécifiques	2 423 327,38	76 289,44	-	2 499 616,82
Matériel et outillage	2 115 001,04	82 395,07	9 253,92	2 188 142,19
Matériel et mobilier spécifique	6 780 179,24	221 578,94	25 912,65	6 975 845,53
Matériel et mobilier spécifique médical	396 184,66	163 977,14	-	560 161,80
Agencement, Aménagement Industriel	34 227,65	-	-	34 227,65
Installation, aménagements divers	20 264 099,80	2 513 398,23	-	22 777 498,03
Matériel de transport	2 486 358,11	66 960,92	34 101,65	2 519 217,38
Matériel de bureau	152 940,90	-	-	152 940,90
Matériel informatique	1 551 023,02	142 121,11	-	1 693 144,13
Mobilier de bureau	1 165 323,60	40 520,86	1 390,00	1 204 454,46
Matériel d'hôtellerie	96 921,82	-	-	96 921,82
autres immobilisations	3 439,00	1 508,40	-	4 947,40
Immobilisations en cours	283 452,44	1 467 840,73	59 620,13	1 691 673,04
TOTAL Immobilisations corporelles	85 297 961,47	6 614 777,75	920 536,17	90 992 203,05
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Autres participations	63 533,84	6,19	655,67	62 884,36
Autres titres immobilisés	405 175,62	-	-	405 175,62
Prêts et autres immobilisations financières	30 084,63	6 332,89	3 740,00	32 677,52
TOTAL Immobilisations financières	498 794,09	6 339,08	4 395,67	500 737,50
	88 367 522,58	6 976 852,16	967 236,22	94 377 138,52

AMORTISSEMENTS (Hors dépréciations)

DESIGNATION	Montant Amortissements début exercice 01.01.2019			Montant Amortissements fin d'exercice 31.12.2019
		Augmentation 2019	Diminution cession 2019	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de recherche et de développement	3 907,00			3 907,00
Concessions, Brevets, Licences	1 834 141,46	272 456,99	1 734,11	2 104 864,34
Autres immobilisations incorporelles	79 127,20	14 515,78		93 642,98
TOTAL Immobilisations incorporelles	1 917 175,66	286 972,77	1 734,11	2 202 414,32
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Agencement, Aménagement Terrain	29 374,11	1 653,72		31 027,83
Constructions	29 280 118,46	2 074 592,49	587 344,53	30 767 366,42
Installations Techniques et outillages industriels	8 905 917,35	605 594,16	31 192,11	9 480 319,40
Installation, aménagements divers	14 525 473,42	902 337,60		15 427 811,02
Matériel de transport	1 933 901,05	191 803,09	34 101,65	2 091 602,49
Matériel de bureau, informatique et mobilier	2 300 835,96	142 440,13	1 270,71	2 442 005,38
Matériel d'hôtellerie	72 287,08	3 238,98		75 526,06
autres immobilisations	3 439,00	177,66		3 616,66
TOTAL Immobilisations corporelles	57 051 346,43	3 921 837,83	653 909,00	60 319 275,26
	58 968 522,09	4 208 810,60	655 643,11	62 521 689,58



RECAPITULATIF DES PROVISIONS

Libellés	Désignations	Montant à l'ouverture 2019 AHB	Augmentation Dotation de l'exercice	Diminution Reprise de l'exercice	Montant fin d'exercice 2019
Provisions réglementées	Relatives au renouvellement des immobilisations	896 049,55		83 841,79	812 207,76
	Réserves plus values nettes actif immobilisé	155 128,39	16 583,34	250,00	171 461,73
	Réserves plus values nettes actif circulant	852 867,13	40 479,89	19 932,29	873 414,73
	Provision destinée à la couverture du BFR	0,00			0,00
Provisions pour risques et charges	Provisions pour charges	1 758 383,84	699 194,01	168 735,98	2 288 841,87
	Provisions pour risques	480 875,91	83 000,00	51 634,40	512 241,51
	Provisions pour démolition sans reconstruction	1 067 328,80			1 067 328,80
Dépréciations	sur comptes stocks	101 098,63		24 385,06	76 713,57
	sur comptes clients	65 591,88	32 029,67	26 998,58	70 622,97
	sur comptes immobilisations*	1 897 668,53		70 754,48	1 826 914,05
	TOTAL GENERAL	7 274 992,66	871 286,91	446 532,58	7 699 746,99

* en complément des amortissements



FONDS DEDIES

Les fonds reçus pour des actions spécifiques et non complètement utilisés sont les suivants :

Fonds reçus pour des actions spécifiques	Solde en début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde en fin d'exercice
Financement RIM PSY	113 508,82		39 726,59	73 782,23
Financement évaluation externe	5 800,00		0,00	5 800,00
Accompagnement montée en charge Si en SSR	33 420,99		4 281,05	29 139,94
Financement parcours activité seniors	16 373,05		2 400,00	13 973,05
TOTAL	169 102,86	0,00	46 407,64	122 695,22

Les allocations de ressources affectées à des actions spécifiques sont enregistrées dans des comptes de provisions pour charges (15) ou fonds dédiés (19). Ces fonds peuvent être affectés à des dépenses d'exploitation ou des investissements.

Les reprises sont pratiquées en compensation des dépenses d'exploitation ou au rythme des amortissements en cas d'investissement.



ÉTATS DES ECHEANCES DES CREANCES ET DETTES

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	32 678		32 678
TOTAL de l'actif immobilisé :	32 678		32 678
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux	70 623		70 623
Autres créances clients	3 448 040	3 448 040	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	41 647	41 647	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	74 350	74 350	
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	106 145	106 145	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés	326 777	326 777	
État - Divers	209 485	209 485	
Groupe et associés			
Débiteurs divers	182 788	182 788	
TOTAL de l'actif circulant :	4 459 857	4 389 234	70 623
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	206 407	206 407	

TOTAL GÉNÉRAL	4 698 941	4 595 640	103 300
----------------------	------------------	------------------	----------------

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine	5 761	5 761		
- à plus d' 1 an à l'origine	8 491 526	1 244 000	4 491 272	1 767 526
Emprunts et dettes financières divers	8 327		8 327	
Fournisseurs et comptes rattachés	1 616 179	1 616 179		
Personnel et comptes rattachés	4 216 139	4 216 139		
Sécurité sociale et autres organismes	5 214 812	5 214 812		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	1 608	1 608		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	1 341 511	1 341 511		
Dettes sur immo. et comptes rattachés	2 139 538	2 139 538		
Groupe et associés				
Autres dettes	182 957	182 957		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	34 876	34 876		

TOTAL GÉNÉRAL	23 253 234	15 997 381	4 499 599	1 767 526
----------------------	-------------------	-------------------	------------------	------------------

PRODUITS A RECEVOIR

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances	
Créances clients et comptes rattachés	
Personnel	
Organismes sociaux	74 345
État	326 777
Divers, produits à recevoir	114 027
Autres créances	
Valeurs Mobilières de Placement	150
Disponibilités	
TOTAL	515 298

CHARGES A PAYER

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5 761
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 454
Dettes fiscales et sociales	6 317 635
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	30 428
TOTAL	6 361 278



CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	206 407	34 876
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	206 407	34 876



DETAIL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS ET CHARGES EXCEPTIONNELLES

DETAIL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS		
	31/12/2019	31/12/2018
Sur opérations de gestion		
771800000 Autres prod. Except. Op. Gestion	77 086,05	237 736,04
773000000 Titres réemis refacturation	39 493,75	77 695,83
Total	116 579,80	315 431,87
Sur opération en capital		
775000000 Produits de cession éléments actifs	1 083,34	20 814,78
777000000 Quote part subvention d'investissement	223 999,26	242 532,44
Total	225 082,60	263 347,22
Reprises sur provisions, transfert de charges		
787410000 Rep s/prov réglementée destinée à la couverture du BFR		
787420000 Rep s/prov réglementée renouv. Immos	83 841,79	84 783,20
787480000 Rep s/autres provisions réglementées		
787600000 Rep s/dépréciation exceptionnelle	70 754,48	
789400000 Report ressources non utilisées		
789410000 Report ressources non utilisées		
Total	154 596,27	84 783,20
TOTAL GENERAL	496 258,67	663 562,29
DETAIL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES		
	31/12/2019	31/12/2018
Sur opérations de gestion		
671800000 Autres charges. Except. Op. Gestion	1 386,04	36 986,96
672100000 Charges de personnel s/exercice ant		
672300000 Charges hotelières s/exercice ant		
673000000 Titres annulés s/exercice antérieur	45 353,65	88 889,07
Total	46 739,69	125 876,03
Sur opération en capital		
675000000 Valeur comptable éléments actifs	203 032,58	2 224,36
675600000 VNC immobilisations financières		
678800000 Autres charges exceptionnelles (inclus contentieux CCN 51)		18 800,00
Total	203 032,58	21 024,36
Dotations aux amort et provisions		
687100000 Dot aux amort except immos	5 719,99	
687420000 Dot réglementées pour renouvel. Immos		
687461000 Dot régl. Réserves PVN Actif immob		
687462000 Dot régl. Réserves PVN Actif circulant		
Total	5 719,99	0,00
TOTAL GENERAL	255 492,26	146 900,39

ENGAGEMENTS FINANCIERS

ENGAGEMENTS RECUS

MAS DE CALLAC

Au profit de Dexia Crédit Local 1 Passerelle des Reflets, Tour Dexia - La Défense 2
92913 La Défense Cedex concernant l'emprunt de 1 499 166,75 euros sur 8 ans
et 9 mois pour le financement de l'acquisition des bâtiments de la MAS de Callac

- Garantie de la commune de Callac : 20%
- Département des Côtes d'Armor : 80%

299 833,35
1 199 333,40

Dette restant due au 31/12/2019 :

299 833,23

MAS DE CARHAIX

Au profit du Crédit Coopératif 33 rue des Tois Fontanot, 92002 NANTERRE
Cédex concernant l'emprunt de 1 700 000 euros sur 20 ans pour le
financement de la construction de la MAS de Carhaix

- Garantie de la commune de Carhaix
- Garantie du département du Finistère

850 000,00
850 000,00

Dette restant due au 31/12/2019 :

220 779,36

Au profit de la Caisse des Dépôts et Consignations 56 rue de Lille 75007
PARIS concernant un emprunt de 1 700 000 euros sur 20 ans

- Garantie de la commune de Carhaix
- Garantie du département du Finistère

850 000,00
850 000,00

Dette restant due au 31/12/2019 :

297 500,00

FAM DE CHATEAUNEUF DU FAOU

Au profit du Crédit Coopératif 33 rue des Tois Fontanot, 92002 NANTERRE
Cédex concernant un emprunt "Prêt locatif social" de 1 876 000 euros sur 25 ans
pour le financement de la construction du FAM de Châteauneuf du Faou

- Garantie de la commune de Châteauneuf du Faou
- Garantie du département du Finistère

938 000,00
938 000,00

Dette restant due au 31/12/2019:

1 211 423,92

Total à reporter

6 775 166,75

(2) Dont concernant:

- les dirigeants
- les filiales
- les participations
- les autres entreprises liées

Dont engagements assortis de sûretés réelles

ENGAGEMENTS FINANCIERS

ENGAGEMENTS RECUS	report	6 775 166,75
ESAT DE GLOMEL		
au profit de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel des Côtes d'Armor		
La Croix Tual 22440 PLOUFRAGAN concernant un emprunt pour 250 000 euros		
pour le financement de la construction d'un bâtiment professionnel		
- Garantie du Conseil Départemental des Côtes d'Armor:		125 000,00
- Garantie de la Communauté des Communes du Kreiz-Breizh :		125 000,00
Dette restant due au 31/12/2019:	86 062,33	
TOTAL (2)		<u><u>7 025 166,75</u></u>
(2) Dont concernant:		
- les dirigeants		
- les filiales		
- les participations		
- les autres entreprises liées		
Dont engagements assortis de sûretés réelles	7 025 166,75	

**INFORMATION RELATIVE AUX DROITS ACQUIS
PAR LE PERSONNEL SUR LES CONGES PAYES ET CHARGES**

Les provisions correspondantes ont été constituées dans les comptes consolidés de l'Association. (sauf MAS Ploeuc-L'Hermitage, ESAT et SAVS de Glomel)

CENTRE HOSPITALIER DE PLOUGUERNEVEL	2 853 300,00
MAS DE CALLAC	263 061,00
USLD/EHPAD DE ROSTRENEN	280 340,00
CSSRA DE SAINT-BRIEUC	82 632,00
MAS DE SAINT-BRIEUC	167 421,00
MAS DE CARHAIX	213 011,00
SAMSAH DE SAINT-BRIEUC	16 485,00
FAM DE CHATEAUNEUF DU FAOU	155 194,00
MAS DE CHATEAUNEUF DU FAOU	45 370,00
MAS DE PLOEUC L'HERMITAGE *	116 936,61
AHB FORMATION	4 912,00
ESAT DE GLOMEL *	66 684,00
SAVS DE GLOMEL*	18 114,88
RESIDENCE LES MYRIADES	10 006,00

(* provision directement intégrée au bilan de l'établissement)

TOTAL

4 293 467,49

INFORMATION RELATIVE AUX ENGAGEMENTS DE RETRAITE

	Passif social	Capitaux placés
CENTRE HOSPITALIER DE PLOUGUERNEVEL	9 231 460,00	10 688 733,00
MAS DE CALLAC	766 827,00	900 667,00
USLD / EHPAD DE ROSTRENEN	1 105 559,00	987 910,00
CSSRA DE SAINT-BRIEUC	208 439,00	302 228,00
MAS DE SAINT-BRIEUC	539 846,00	774 258,00
MAS DE CARHAIX	769 359,00	1 068 247,00
SAMSAH DE SAINT-BRIEUC	38 199,00	50 675,00
MAS CHATEAUNEUF DU FAOU	83 857,00	100 176,00
FAM CHATEAUNEUF DU FAOU	335 430,00	400 702,00
MAS DE PLOEUC L'HERMITAGE	367 739,00	474 260,00
ESAT GLOMEL	142 394,00	170 426,00
SAVS DE GLOMEL	98 884,00	88 932,00
RESIDENCE LES MYRIADES	19 888,00	19 683,00
TOTAL	13 707 881,00	16 026 897,00

Le contrat d'assurance collective IFC , régi par le Code de la Sécurité Sociale, a pour objet d'assurer le remboursement des indemnités de départ à la retraite des salariés dans la limite des fonds placés.



VOLUME D'HEURES DE FORMATION CUMULE CORRESPONDANT AUX DROITS ACQUIS AU TITRE DU DIF

VOLUME D'HEURES N'AYANT PAS DONNE LIEU A DEMANDE

CENTRE HOSPITALIER DE PLOUGUERNEVEL	62 135
MAS DE CALLAC	7 526
USLD/EHPAD DE ROSTRENEN	9 428
CSSRA DE SAINT-BRIEUC	2 366
MAS DE PLOEUC-L'HERMITAGE	3 769
MAS DE SAINT-BRIEUC	5 341
MAS DE CARHAIX	6 742
SAMSAH	968
SERVICE DE MEDECINE ET SOINS DE SUITE	3 197
FAM DE CHATEAUNEUF	4 531
MAS DE CHATEAUNEUF	2 208
UMD DE PLOUGUERNEVEL	9 732
AHB FORMATION	80
ESAT DE GLOMEL	1 823
SAVS DE GLOMEL	1 073
TOTAL	120 919

Par mesure de simplification et n'ayant pas accès à l'utilisation des droits acquis antérieurs au 31/12/2014 à la suite de la bascule de ces droits sur le compte personnel de formation de chaque salarié nous donnons l'information du solde DIF non utilisé au 31/12/2014.
Compte tenu du fait que ce droit à formation doit être utilisé dans les 5 ans cette information sera produite jusqu'au 31/12/2020.



DROIT INDIVIDUEL FORMATIONVALORISATION CUMULEE A FIN 2014 DES DROITS ACQUIS

CENTRE HOSPITALIER DE PLOUGUERNEVEL	1 957 966
MAS DE CALLAC	196 805
USLD/EHPAD DE ROSTRENEN	231 564
CSSRA DE SAINT-BRIEUC	74 837
MAS DE PLOEUC-L'HERMITAGE	103 233
MAS DE SAINT-BRIEUC	153 874
MAS DE CARHAIX	187 293
SAMSAH	29 514
SERVICE DE MEDECINE ET SOINS DE SUITE	93 338
FAM DE CHATEAUNEUF	122 246
MAS DE CHATEAUNEUF	53 566
UMD DE PLOUGUERNEVEL	315 414
AHB FORMATION	2 429
ESAT DE GLOMEL	11 042
SAVS DE GLOMEL	6 258
TOTAL	3 539 379

DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES**MAS DE CARHAIX**

- CONCOURS DE CREDIT COOPERATIF
33, rue des Trois Fontanot
92002 - NANTERRE CEDEX

DOSSIER N° 0201045
EMPRUNT LONG TERME SUR 20 ANS DE 1 700 000 Euros
POUR FINANCEMENT DE LA CONSTRUCTION
DE LA MAS DE CARHAIX - Procès-verbal du 23 Avril 2002 -

IDENTIFICATION DE CHACUNE DES COLLECTIVITES GARANTES :

- COMMUNE DE CARHAIX	850 000,00
- DEPARTEMENT DU FINISTERE	850 000,00

- CONCOURS DE CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS
56, rue de Lille
75007 - PARIS

DOSSIER N° 1015363
EMPRUNT LONG TERME SUR 20 ANS DE 1 700 000 Euros
POUR FINANCEMENT DE LA CONSTRUCTION
DE LA MAS DE CARHAIX - Procès-verbal du 23 Avril 2002 -

IDENTIFICATION DE CHACUNE DES COLLECTIVITES GARANTES :

- COMMUNE DE CARHAIX	850 000,00
- DEPARTEMENT DU FINISTERE	850 000,00

TOTAL**3 400 000,00**

Dettes restant dues au 31/12/2019 :**518 279,36**

DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES**MAS DE CALLAC**

- CONCOURS DE DEXIA CREDIT LOCAL
1 Passerelle des Reflets
Tour Dexia La Défense 2
92919 La Defense Cedex

DOSSIER N° MON278530EUR : Emprunteur 0104437
EMPRUNT TAUX FIXE SUR 8 ANS 9 MOIS DE 1 499 166,75 Euros
POUR LE FINANCEMENT DE L'ACQUISITION DES BATIMENTS
DE LA MAS DE CALLAC - Contrat du 09 Novembre 2012 -

IDENTIFICATION DE CHACUNE DES COLLECTIVITES GARANTES :

- COMMUNE DE CALLAC	20%	299 833,35
- DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR	80 %	1 199 333,40

TOTAL

1 499 166,75

Dette restant due au 31/12/2019:

299 833,23

DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES**FAM DE CHATEAUNEUF**

- CONCOURS DE CREDIT COOPERATIF
33, rue des Trois Fontanot
92002 - NANTERRE CEDEX

DOSSIER N° 0502824
PRÊT LOCATIF SOCIAL ICC 02470607 DE 25 Ans
POUR FINANCEMENT DE LA CONSTRUCTION
DU FAM DE CHATEAUNEUF - Procès-verbal du 27 Décembre 2006

IDENTIFICATION DE CHACUNE DES COLLECTIVITES GARANTES :

- COMMUNE DE CHATEAUNEUF DU FAOU 938 000,00
(Neuf cent trente huit mille euros)

- DEPARTEMENT DU FINISTERE 938 000,00
(Neuf cent trente huit mille euros)

TOTAL 1 876 000,00

Dette restant due au 31/12/2019 : 1 211 423,92

DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES**ESAT DE GLOMEL**

- CONCOURS DE CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE
MUTUEL DES COTES D'ARMOR
LA CROIX TUAL
22440 - PLOUFRAGAN

DOSSIER N° 248320024
EMPRUNT SUR 15 ANS DE 250 000 Euros
POUR FINANCEMENT CONSTRUCTION BATIMENT PROFESSIONNEL

IDENTIFICATION DES COLLECTIVITES GARANTES :

- COMMUNAUTE DES COMMUNES DU KREIZ-BREIZH (Cent vingt-cinq mille euros)	125 000,00
- CONSEIL GENERAL DES COTES D'ARMOR (Cent vingt-cinq mille euros)	125 000,00

TOTAL

250 000,00

Dette restant due au 31/12/2019:

86 062,33

EVALUATION ELEMENTS FONGIBLES

STOCKS

	Valeur comptable	Valeur de marché	Dépréciation
CENTRE HOSPITALIER	419 283,47	342 569,90	76 713,57
ESAT DE GLOMEL	190 771,28	190 771,28	0,00

TOTAL AU 31.12.2019

76 713,57



TABLEAU DES EFFECTIFS 2019

Effectifs physiques au 31/12/2019 Source: Bilan social

	ANNEE 2017	ANNEE 2018	ANNEE 2019
CADRES	161	160	162
EMPLOYES	1016	1002	1026
OUVRIERS	46	50	49
TOTAL	1223	1212	1237

RESULTATS

CENTRE HOSPITALIER	EXCEDENT	140 858,02
MAS DE CALLAC	EXCEDENT	97 417,54
EHPAD KERAMOUR	EXCEDENT	85 943,17
USLD KERAMOUR	DEFICIT	(96 008,15)
CSSRA	EXCEDENT	10 741,35
MAS DE PLOEUC-L'HERMITAGE	EXCEDENT	100 455,35
MAS DE ST BRIEUC	EXCEDENT	132 308,02
MAS DE CARHAIX	EXCEDENT	58 165,59
SAMSAH	DEFICIT	(2 856,28)
MAS DE CHATEAUNEUF DU FAOU	EXCEDENT	38 894,77
FAM DE CHATEAUNEUF DU FAOU	EXCEDENT	10 531,09
AHB FORMATION	BENEFICE	985,17
ESAT DE GLOMEL	EXCEDENT	94 974,70
SAVS DE GLOMEL	DEFICIT	(27 092,51)
RESIDENCE LES MYRIADES	EXCEDENT	27 975,38
CONSOLIDATION (impact variation CP et autres dettes sociales)		4 184,29
TOTAL	T.E.C	677 477,50

CHARGES ET PRODUITS ANNULES DANS LE CADRE DE LA COMPILATION DES COMPTES

CENTRE HOSPITALIER	1 373 947,89
MAS CALLAC	(297 987,58)
EHPAD ROSTRENEN	(274 988,30)
USLD ROSTRENEN	(82 899,90)
CSSRA	(98 448,96)
MAS DE SAINT-BRIEUC	(160 789,15)
MAS DE CARHAIX	(196 098,13)
SAMSAH	(6 123,00)
MAS DE CHATEAUNEUF/FAOU	(31 444,69)
FAM DE CHATEAUNEUF/FAOU	(142 389,08)
MAS DE PLOEUC L'HERMITAGE	(59 778,64)
AHB FORMATION	(1 300,00)
ESAT DE GLOMEL	(10 506,29)
SAVS DE GLOMEL	(4 793,98)
RESIDENCE LES MYRIADES	(6 400,19)
TOTAL	(0,00)
T.E.C	

Charges et produits annulés dans le cadre de la compilation des comptes pour donner une image fidèle de l'activité économique de l'Association Hospitalière de Bretagne dans son ensemble.

Les refacturations entre établissements ont été annulées dans les comptes de produits et dans les comptes de charges correspondants . Seule l'activité avec les tiers restent apparentes dans le compte de résultat.

TABLEAU DE PASSAGE

	RESULTAT COMPTABLE	PROVISION CP	AUTRES DETTES SOCIALES (1)	AUTRES (4)	RESULTAT COMPTES SOCIAUX
CENTRE HOSPITALIER	140 858,02	(7 510,00)	*(2)		148 368,02
MAS CALLAC	97 417,54	10 678,00	(462,00)	(3 843,98)	91 045,52
EHPAD ROSTRENEN	85 943,17	478,00	3 559,00	(5 322,74)	87 228,91
USLD ROSTRENEN	(96 008,15)				(96 008,15)
CSSRA	10 741,35	(8 934,00)	167,00		19 508,35
MAS DE SAINT-BRIEUC	132 308,02	(1 566,00)	328,00	(4 023,35)	137 569,37
MAS DE CARHAIX	58 165,59	(9 526,00)	(1 753,00)	(1 996,11)	71 440,70
SAMSAH	(2 856,28)	1 365,00	(87,00)	(608,44)	(3 525,84)
MAS DE CHATEAUNEUF/FAOU	38 894,77	5 348,00	305,00		33 241,77
FAM DE CHATEAUNEUF/FAOU	10 531,09	21 496,00	1 217,00		(12 181,91)
MAS DE PLOEUC L'HERMITAGE	100 455,35	*(3)	*(2)	(3 312,12)	103 767,47
AHB FORMATION	985,17	609,00			376,17
ESAT DE GLOMEL	94 974,70	*(3)	*(2)	(1 039,46)	96 014,16
SAVS DE GLOMEL	(27 092,51)	*(3)	*(2)	(36,09)	(27 056,42)
RESIDENCE LES MYRIADES	27 975,38	758,00	(472,00)		27 689,38
	673 293,21	13 196,00	2 802,00	(20 182,29)	677 477,50
(1) en 2019 ne concernent que les médailles du travail (variation 2019/2018) * (2) la provision médaille du travail fait partie du résultat comptable du Centre Hospitalier, de la MAS de Ploeuc L'Hermitage et de l'ESAT/SAVS de Glomel * (3) la provision congés payés fait partie du résultat comptable de la MAS de Ploeuc L'Hermitage et de l'ESAT/SAVS de Glomel (4) Retraitement des provisions réglementées réserves des plus values actifs circulants et immobilisés MAS Callac pour 3 843,98 Résidence Kéramour pour 5 322,74 MAS Saint-Brieuc pour 4 023,35 MAS de Carhaix pour 1 996,11 SAMSAH pour 608,44 MAS de Ploeuc L'Hermitage 3 312,12 ESAT de Glomel 1 039,46 SAVS de Glomel 36,09					
	TOTAL		T.E.C corrigé		677 477,50

REPARTITION DES RECETTES PAR SECTEUR

PRODUITS DE L'ACTIVITE HOSPITALIERE	
1 - SECTEUR SANITAIRE	43 981 856,44
A - pris en charge par l'assurance maladie	41 412 536,79
B - pris en charge par patients, organismes complémentaires et assurances	2 569 319,65
2 - SECTEUR MEDICO SOCIAL	22 292 534,39
A - pris en charge par l'assurance maladie	16 765 264,58
B - produits tarification	5 527 269,81
3 - AUTRES PRODUITS	1 542 072,30
PRODUITS DE L'ACTIVITE DE FORMATION	156 645,14
PRODUITS AUTRE SECTEUR MARCHAND	847 921,65
TOTAL TEC	68 821 029,92

